

## **NON à l'évacuation et à la destruction du foyer Frank-Thomas**

### **Une évacuation indigne, illégale et aberrante**

Malgré les discussions entre les habitant-e-s du foyer de Frank-Thomas, les collectifs militants et M. Poggia, l'Hospice Général sous protection du magistrat poursuit l'évacuation du foyer à marche forcée. Alors que le Canton manque cruellement de places en surface pour l'accueil des réfugié-e-s, l'Etat prévoit de détruire un foyer pouvant accueillir 135 personnes durant encore 5 ans. De plus, il le fait au mépris des droits élémentaires des habitant-e-s et envers et contre toute logique financière.

### **Des habitant-e-s chassés et niés dans leurs droits**

Titulaires de permis F, N, B, C ou même de la nationalité suisse, les habitant-e-s de Frank-Thomas se voient intimer l'ordre d'évacuer leur logement d'ici au 30 juin. Sans respecter le cadre légal et les voies de recours, l'Hospice Général poussent ces personnes, en emploi pour certaines, à la rue ou dans des solutions de relogements problématiques en faisant peser sur elles la menace de les envoyer en bunkers. Ainsi, plusieurs personnes se retrouvent à la rue car elles n'ont pas de solution de relogement.

### **1 million pour 135 places durant 5 ans !**

Alors que toujours plus de bunkers ouvrent, intensifiant le recours à des solutions inhumaines pour l'accueil des réfugié-e-s, M. Poggia décide de fermer ce foyer. Se cachant derrière les besoins du chantier du CEVA, et les frais de rénovation du bâtiment, le magistrat explique ne pas avoir le choix. Pourtant, la rénovation budgétée à environ 400'000 frs et la solution envisagée par le CEVA afin de permettre le maintien de Frank-Thomas évaluée à environ 500'000 Frs semblent bien dérisoires en comparaison avec le coût exorbitant des bunkers. Chaque bunker coûte en moyenne 1 million par an à l'Etat et représente une solution indigne de logement. Or, ici, M. Poggia a l'occasion de maintenir 135 places en surface pour 1 million de francs pour une durée totale de 5 ans. En effet, les travaux prévus par la Ville de Genève sur cette parcelle ne débiteront pas avant 2021. Ainsi, le coût effectif de ces 135 places sera bien inférieur à tout projet de construction de centre ou de mise à disposition de bunkers.

**Ainsi, solidaritÉS et le collectif Perce-Frontières exigent l'arrêt immédiat de l'évacuation du foyer Frank-Thomas. Nous demandons également la rénovation du foyer Frank-Thomas afin de pouvoir le maintenir en fonction pour les 5 prochaines années, laps de temps nécessaire pour trouver des solutions alternatives de qualité. L'Etat doit investir ce million de francs et doit stopper ses pratiques indignes, illégales et qui coûtent aux contribuables.**

Contacts :

Pablo Cruchon 079 800 68 73  
Jocelyne Haller 076 382 01 82  
Perce-Frontières 076 819 78 88

Annexe : Question écrite urgente de Mme Jocelyne Haller